

Partie poursuivante

Cause :
Réf. :

Partie défenderesse

DEMANDE DE RÉTRACTATION DE JUGEMENT
(Article 250 et ss du Code de procédure pénale)

À L'HONORABLE JUGE DE LA COUR MUNICIPALE DE LA MRC DE LOTBINIÈRE, LA PARTIE DÉFENDERESE EXPOSE CE QUI SUIT :

1. J'ai été déclaré coupable par défaut le _____ dans le dossier mentionné ci-dessus, me condamnant à une amende de _____ et les frais, tel qu'il appert au dossier de cette Cour ;
2. ce n'est que le _____ j'ai eu connaissance qu'un jugement avait été rendu contre moi et ce, de la façon suivante :

3. Je n'ai pas transmis de plaidoyer dans les trente (30) jours de l'infraction ; ou
 Je n'étais pas présent à la Cour pour l'audition de mon procès pour des motif sérieux : (Indiquer les motifs)

4. J'étais dans l'impossibilité de présenter ma demande de rétraction dans les quinze (15) jours de la connaissance du jugement pour les motifs suivants : (si applicable)

5. Je conteste le bien-fondé de ce jugement puisque j'ai un e bonne défense à présenter : (décrire brièvement)

PAR CES MOTIFS, PLAISE À LA COUR :

ME RELEVER des conséquences du retard à présenter la demande de rétraction de jugement dans le délai de quinze (15) jours (si c'est le cas) ;
ACCUEILLIR ma demande de rétractation de jugement et en conséquence
SURSEoir à l'exécution du jugement ;
INSTRUIRE immédiatement la poursuite ou ajourner la nouvelle instruction à une date ultérieure qu'il vous plaira de fixer.
FRAIS à suivre.

À Laurier Station , le _____

Partie défenderesse

AFFIDAVIT

Je soussigné,

né le :

domicilié au :

exerçant la profession de :

déclare sous serment

affirme solennellement que :

1- Je suis la partie défenderesse de cette demande de rétractation de jugement ;

2- Tous les faits allégués dans la présente demande sont vrais.

ET J'AI SIGNÉ À _____

Ce _____

Partie défenderesse

Déclaré solennellement devant moi,

À _____

Ce _____

Personne autorisée à recevoir serment

AVIS DE PRÉSENTATION

À : MAÎTRE PATRICK BEAUCHEMIN
PROCUREUR DE LA POURSUITE
COUR MUNICIPALE DE LA MRC DE LOTBINIÈRE
372, RUE ST-JOSEPH, BUREAU 4
LAURIER-STATION QC G0S 1N0

PRENEZ AVIS QUE la présente demande de rétractation de jugement sera présentée pour adjudication devant la COUR MUNICIPALE DE LA MRC DE LOTBINIÈRE, DU DISTRICT DE QUÉBEC, SIÈGEANT AU 372, RUE ST-JOSEPH DANS LA MUNICIPALITÉ DE LAURIER STATION, LE _____, À _____ H30.

LAURIER-STATION ,

LE _____

Partie défenderesse

DEMANDE DE RÉTRACTATION DE JUGEMENT AU CODE DE PROCÉDURE PÉNALE

Le formulaire ci-joint s'adresse à tout justiciable qui désire présenter une demande de rétractation de jugement à la suite d'une déclaration de culpabilité par défaut pour une infraction à une loi du Québec.

1. INSTRUCTION POUR PRÉSENTER VOTRE DEMANDE DE RÉTRACTATION DE JUGEMENT.

1.1 À QUI ADRESSER LA DEMANDE

Si vous vous avez été déclaré coupable par défaut et que, pour un motif sérieux, vous n'avez pu présenter une défense, vous pouvez demander la rétractation de jugement en déposant votre demande à la Cour municipale où le jugement a été rendu.

1.2 DÉLAI DE PRODUCTION DE LA DEMANDE

Votre demande doit être produite dans les quinze (15) jours de la date à laquelle vous avez pris connaissance du jugement vous déclarant coupable.

Si le délai de quinze jours (15) jours est expiré, vous pouvez faire une demande pour être relevé des conséquences de votre retard en remplissant le paragraphe 4 du formulaire ci-joint. Vous devez y exposer les motifs pour lesquels il vous a été impossible de présenter votre demande dans le délai imparti.

1.3 SURSIS D'EXÉCUTION

Le dépôt d'une demande de rétractation de jugement ne suffit pas pour obtenir le sursis d'exécution du jugement. Pour ce faire, vous devez présenter une demande expresse de sursis d'exécution de jugement en remplissant le formulaire prévu à cette fin.

1.4 EFFET DE LA DEMANDE

Si le juge accueille votre demande de rétractation de jugement, les parties sont remises dans l'état où elles étaient avant l'instruction. Le juge peut alors instruire la poursuite à nouveau ou l'ajourner à une date ultérieure.

1.5 FRAIS EXIGIBLES

Des frais de **22,00 \$** sont exigés par le greffier de la Cour municipale lors de la présentation de votre demande de rétractation de jugement. Ces frais de **22,00 \$** sont également exigibles pour la présentation d'une demande de sursis d'exécution de jugement.

Le juge accueille ou rejette la demande de rétractation de jugement peut ou non imposer des frais. Il peut même ordonner que la question des frais soit déterminée lors du jugement sur le fond de la poursuite. Les frais que vous pourriez être appelé à payer sont fixés par règlement à **28,00 \$**.

CES FRAIS SONT RÉDUITS DE MOITIÉ SI LE DÉFENDEUR EST UNE PERSONNE AGÉE DE MOINS DE DIX-HUIT (18) ANS.

2. INSTRUCTIONS POUR REMPLIR LE FORMULAIRE CI-JOINT.

2.1 LA DEMANDE

Vous devez remplir l'en-tête et indiquer ensuite les allégués et les conclusions de la demande de rétractation de jugement.

2.2 LES ALLÉGUÉS

Paragraphe 3 : Vous devez remplir ce paragraphe uniquement lorsque votre demande de rétractation de jugement est produite après l'expiration du délai de quinze (15) jours suivant la date où vous avez pris connaissance du jugement vous déclarant coupable ou de la raison de la non transmission de votre plaidoyer. Vous devez y exposer les motifs pour lesquels il vous a été impossible de présenter votre demande dans le délai imparti.

Paragraphe 4 : Vous devez exposer les motifs pour lesquels votre défense n'a pu être produite. Exemple : Je n'ai pas pris connaissance de la signification du constat d'infraction en raison de ...

Paragraphe 5 : Vous devez convaincre le juge que vous avez des motifs sérieux de contester le jugement. Pour ce faire, vous pouvez alléguer la nature de votre défense sans en divulguer le teneur. Exemple : Je conteste en droit l'accusation qui m'est reprochée parce que...

2.3 DÉCLARATION SOUS SERMENT OU AFFIRMATION SOLENNELLE

Vous devez rédiger la déclaration sous serment ou affirmation solennelle.

Le serment ou l'affirmation solennelle est généralement reçu par un commissaire à la prestation du serment ou par un avocat, un notaire, un juge de paix ou le greffier d'une cour de justice.

2.4 AVIS DE PRÉSENTATION

Vous devez obtenir du greffier du tribunal les dates et heure où votre demande de rétractation sera entendue et, par la suite, inscrire ces renseignements sur l'avis de présentation.

2.5 SIGNIFICATION DE LA DEMANDE

Vous devez signifier votre demande de rétraction au moins cinq (5) jours francs avant la date de sa présentation greffe de la Cour municipale où le jugement a été rendu et **les frais doivent avoir été acquittés pour le dépôt de la requête en rétractation de jugement et en sursis d'exécution.**

La signification peut ce faire directement au greffier de la Cour municipale.

Si votre demande de rétractation de jugement est accueillie, une date de procès sera fixée.

NOUS VOUS SUGGÉRONS DE CONSULTER UN AVOCAT POUR TOUT RENSEIGNEMENT SUPPLÉMENTAIRE.